



ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs, les sociétaires de la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans (CECA), nous avons l'honneur de vous convier aux assemblées Générales Ordinaire au titre des exercices 2019, 2020, 2021 et Extraordinaire de la CECA le **18 juin 2022 à 07 h 30 mn** dans l'enceinte du **Collège Protestant de Lomé Tokoin**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

01. Présentation des rapports d'activités du Conseil d'Administration au titre des exercices 2019, 2020, 2021 ;
02. Présentation des rapports d'activités du Comité de Crédit au titre des exercices 2019, 2020, 2021 ;
03. Présentation des rapports d'activités du Conseil de Surveillance au titre des exercices 2019, 2020, 2021 ;
04. Présentation du rapport de gestion au titre des exercices 2019, 2020, 2021 ;
05. Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers des exercices 2019, 2020, 2021 ;
06. Débat général et adoption des différents rapports ;
07. Examen et adoption des différentes résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire : adoption du rapport d'activités, approbation des comptes, affectation des résultats, quitus aux membres des organes de gestion, quitus au commissaire aux comptes et délégation de pouvoir au Conseil d'Administration
08. Election des membres des organes
09. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
10. Pouvoirs pour formalités.

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

11. Révision des statuts et règlement intérieur en leurs articles 43, 47, 67, 78 ;
12. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
13. Pouvoirs pour formalités.

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les membres est vivement souhaitée.

Les documents requis par la loi ainsi que les différents rapports et résolutions sont tenus à la disposition des membres au siège social de la CECA

NB : Tous les membres sont priés de se munir de leur livret d'épargne

Il est rappelé à tous les participants que les travaux se dérouleront dans le strict respect des mesures barrières

Fait à Lomé, le 03 juin 2022

Le Président du Conseil d'Administration

TEKO-ADOKPO Foly

